



Décharge d'ordures à 50 m de la Prom'

Tous les soirs, c'est le même spectacle peu ragoutant. Avec, la rue Saint-Philippe transformée, au n° 8, en une décharge d'ordures à ciel ouvert particulièrement odorante sous la chaleur estivale. Ici, dès que les containers du supermarché sont sortis, ils sont mis à sac par des personnes démunies. Renversés à même la chaussée pour mieux trier les produits consommables avant le passage de la benne. Cela au grand dam des riverains qui sont aux premières loges depuis un an ! Pétitions, lettres, coup de fil à la FRAP (force rapide action propriété) et autre bataillons écologiques... rien n'y fait. « Même la police municipale en a assez et ne se déplace plus quand on l'appelle, engrange un riverain. Alors c'est bien beau de lancer les vélos bleus et autres actions écolos si l'on n'arrive même pas à régler un problème de containers à ordures. Cela à cinquante mètres de la Prom' ! »

■ artiste de rue

Nikolli, le peintre albanais, privé de vingt-sept de ses toiles

Des policiers qui évacuent les toiles d'un artiste de rue, voilà qui n'est pas banal (lire par ailleurs). Mais il faut dire que Paulin Nikolli, 40 ans, ne l'est pas non plus, banal. Comme dit son copain Mathias, « il n'est pas fait pour travailler avec toutes les contraintes liées au monde du travail : il a donc choisi d'œuvrer devant son local de 10 m², sans eau courante, tout en exposant les tableaux sur les murs ». Et aussi un peu sur le trottoir, devant le 7 de la rue Rossetti. Le tout sans avoir jamais pu obtenir d'autorisation d'occupation du domaine public. En mai 2006, un membre du cabinet de Jacques Peyrat avait pourtant promis à l'artiste, par écrit, d'« intervenir auprès des services concernés afin de rechercher une solution concernant l'affichage de vos toiles ». Lettre morte... « J'ai refait une demande de local après les municipales... », assure Nikolli. Lequel se perd facilement dans la paperasse et ne nie pas avoir été averti « plusieurs fois qu'il était interdit de mettre les tableaux dehors ». Mais voilà, un peu en-



Paulin Nikolli, réfugié politique albanais, peignait et exposait sur le trottoir, devant son atelier du Vieux-Nice, depuis huit ans... sans autorisation. La mairie a fait saisir tableaux et matériel.

(Photo Alban Hillion)

têté, l'artiste... Comme ceux qui ont vécu sous la botte. En l'occurrence, celle du cruel dictateur communiste albanais Erver Hodja.

Déserteur en 1991

« Déjà mon père, qui était sculpteur, avait été accusé par le régime de faire de l'art

comme Picasso... raconte cet ancien footballeur de l'équipe d'Albanie. Il est resté. Moi, j'ai fui mon pays en mars 1991, en passant en Grèce par les montagnes ». Six ans après la mort du « Staline » de Tirana et un an avant les premières élections libres, en 1992.

« J'étais soldat et on voulait que je tue les touristes qui passaient la frontière dans les montagnes, sans le savoir... », poursuit Nikolli. Referred sur elle-même, l'Albanie était impitoyable (1). « J'ai donc déserté parce que je ne suis pas sur terre pour tuer. C'est

comme ça que, après être passé en Grèce, j'ai obtenu le statut de réfugié politique en France : désormais, je suis apatride... » (2).

FRANCIS LUMINEAU

(1) En 1984, un GO français du Club Med de Corfou avait ainsi été tué par des garde-côtes, entre l'île grecque et la côte albanaise.

(2) En 1998, les éditions du Cherche Midi ont publié un livre de Brigitte Martinez et John Vink, « J'ai deux amours ». Il raconte les destins croisés de douze réfugiés politiques. Parmi eux : la femme et la fille de Ben Barka, l'ancien président iranien Bani Sadr, le pianiste argentin Miguel Angel Estrella et... Nikolli.

Convoqué au tribunal de police en septembre

« La police municipale m'a embarqué 27 tableaux, du matériel, de la peinture, des pincesaux... Il y en a pour 50000 € ! », raconte Paulin Nikolli. « Il empiétait sur le domaine public et gênait une riveraine, justifie le cabinet du premier adjoint. Sa carte de résident était aussi expirée depuis le 20 septembre 2008 et c'est sur demande du parquet qu'il a été interpellé. » Au parquet, le substitut Mario Agneta rectifie : « C'est la police municipale qui nous a sollicités. Et je ne suis pas saisi d'une quelconque plainte autre que celle pour occupation irrégulière du domaine public. Quant à son statut sur le territoire, il a fait les démarches de demande de prolongation de son titre de séjour. » Pour autant, l'artiste peintre passera devant le tribunal de police le 10 septembre. Quant à la gêne que cette exposition entraîne, M^e Joseph Ciccolini, l'avocat de Nikolli, s'agace : « Mais il n'y a pas un chat qui passe par là ! Et à ma connaissance, personne ne s'en est trouvé gêné... ». En tout cas, les toiles ne lui seront rendues qu'après les procès... si elles ne sont pas purement et simplement confisquées comme le permet le Code pénal.

■ Les échos du jour

Exclusivité : découvrez l'Egypte au départ de Nice

Du 4 au 14 novembre 2009 ! Croisière de 7 nuits en haute Egypte + 3 nuits au Caire, vol direct de Nice, à partir de 1.250 € en 4*, possibilité de cabines luxueuses en 5* et 5* plus. Visites du Caire, Louxor, Esna, Edfou, Kom Ombo, Assouan. Renseignements et réservations au 04.92.17.65.00, ou rendez-vous dans nos agences Grand Large Voyages Selectour et Jet Tours de Nice, Cannes, Mouans-Sartoux, Mougins, Valbonne (www.bleu-voyage.fr)

ABANO TERME Italie en promotion

5 % de réduction sur notre sélection d'hôtels sur le départ du 25 juillet ! Tarif à partir de 1.336 € : 15 nuits + 10 jours de cures en hôtel 4*. Contactez nos spécialistes dans nos agences Grand Large Voyages : Nice Masséna, Garnier, Arénas : Cannes, Valbonne, Mougins, Mouans-Sartoux et Cannes ou au 04.92.17.65.00.

Ce qu'ils en pensent...

Dans les milieux artistiques niçois, on ne se bouscule pas pour commenter l'affaire. Sauf sous un pseudo, comme « Léo » : « Qu'on aime ou pas sa peinture, Paulin est une partie de l'âme du Vieux-Nice. Qui dérange-t-il ? » Ben, interpellé comme d'autres par un ami de Nikolli, accepte de réagir, mais sans se mouiller : « Je n'aime pas qu'on m'embrige pour des causes que je ne connais pas. Il est dommage que les tableaux soient au commissariat, mais je ne vais pas en faire un drame : j'en parlerai juste dans ma newsletter. » Chose

faite le 20 mai (www.ben-vautier.com), avec ce commentaire : « C'est difficile de savoir si c'est pas un stratagème pour qu'on parle de lui... Plus libre, un jeune commissaire-priseur de Vendôme, Aymeric Rouillac, qui avait repéré Nikolli lors d'un passage à Nice il y a un an, monte au créneau : « Nikolli a du talent. Ses 27 tableaux, ça représente une certaine valeur. Ce n'est pas un artiste à écarter du parcours artistique niçois, qui est déjà très riche. Ses grands aplats de couleur brute, ça dérange, peut-être... »

Achat d'Or
L'or monte nos prix aussi !
Achète jusqu'à 13€ Particuliers et professionnels
Ne vendez rien sans nous consulter 04 83 45 40 65 Expertise gratuite
Le gramme
Bijoux - Débris d'or - Or dentaire
Paiement cash au meilleur prix
Bijouterie Horlogerie Neuf et Occasion Réparation
Gold'Azur 2 bd Gambetta 06000 Nice à 2 pas de la Promenade des Anglais

Cet été, je m'abonne à Nice-Matin et reçois en cadeau 1 set de plage : 1 sac + 1 natte (125x60 cm)

Bonjour P. Rouillac,
Vous vous rendez sans doute que je vous avais interpellé par téléphone le 21 mai au sujet du peintre Nikolli. L'article a eu du mal à paraître, mais il est paru...
Je vous l'envoie pour info et vous remercie d'avoir répondu.
Bonne nuit,
Lionel

Tel portable : Email :
 J'accepte de recevoir des cadeaux et des informations du Groupe Nice-Matin et de ses partenaires
Service Clients : N°Vert 0 800 06 83 20
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
nice-matin